

Abonné (e)

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bat : Appt :
 Code Postal
 Ville
 Date de Naissance
 Téléphone (obligatoire)
 e-mail
 N° d'abonné Ycéo 2023/2024
 Etablissement scolaire

Responsable légal (e)

(si différent de l'abonné)

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bat : Appt :
 Code Postal
 Ville
 Téléphone (obligatoire)

PRIME TRANSPORT

Si vous êtes salarié, **50 % de votre abonnement** est pris en charge par votre employeur (avec justificatif)
 Employeur :

ABONNEMENTS	Mensuel valable 30 jours (date à date)	Annuel 2 mois gratuits	Date de début d'abonnement souhaité
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 4-11 ANS Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines et Hélyce Permet l'accès aux Ty'Bus le samedi et les vacances scolaires	15 €	150 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 12-17 ANS Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines et Hélyce Permet l'accès aux Ty'Bus le samedi et les vacances scolaires	22 €	220 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 18-25 ANS Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines, Hélyce et Ty'Bus	22 €	220 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 26-59 ANS Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines, Hélyce et Ty'Bus	39 €	390 €	
<input type="checkbox"/> ABONNEMENT 60 ANS ET + Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines, Hélyce et Ty'Bus	25 €	250 €	
Remise familiale : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 5% pour 2 abonnements <input type="checkbox"/> 10% pour 3 abonnements <input type="checkbox"/> 20% pour 4 abonnements et plus 			
Pour mon abonnement annuel, je choisis : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le règlement total par chèque (à l'ordre de Régie STRAN) <input type="checkbox"/> le prélèvement mensuel <input type="checkbox"/> le 5 du mois <input type="checkbox"/> le 15 du mois 			
Pièces justificatives à joindre à votre commande : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> une photo d'identité récente (qui sera restituée) <input type="checkbox"/> une copie de la carte d'identité de l'abonné (ou livret de famille) <input type="checkbox"/> une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois <input type="checkbox"/> pour les prélèvements : un RIB, la pièce d'identité du payeur et l'autorisation de prélèvement remplie 			
Attention : la remise familiale est valable uniquement pour les abonnements annuels souscrits en une fois par les membres d'un même foyer			
Total à régler :			